

Berne, le 14 septembre 1970

Note à Monsieur le Conseiller fédéral Graber

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je me permets de vous soumettre les suggestions suivantes quant aux accents à mettre dans les entretiens avec M. Lipkowski au sujet de l'intégration européenne:

1. Le gouvernement français et M. Lipkowski personnellement ont jusqu'à présent appuyé avec vigueur nos thèses concernant l'ouverture de conversations exploratoires avec la CEE sans décalage par rapport aux négociations d'adhésion. Ils se sont faits les interprètes de notre désir d'arriver à une solution d'ensemble entrant en vigueur simultanément et prévoyant des règlements spéciaux pour les pays neutres. Aussi conviendrait-il d'exprimer à M. Lipkowski la reconnaissance du Conseil fédéral.
2. Selon les dernières nouvelles de Bruxelles, il existe un certain risque que la date de l'ouverture de nos conversations au niveau ministériel ne soit pas fixée comme prévu lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres à la fin septembre, mais seulement un mois plus tard, étant donné que la plupart des ministres des affaires étrangères seront absents à New York à cette date. En soi ceci n'a rien d'inquiétant pour nous, mais si la tendance à renvoyer l'ouverture des conversations continuait, par exemple en raison de difficultés qui surviendraient dans les négociations britanniques, une attitude dilatoire risquerait de se manifester. Les Français devraient donc insister pour que les conversations exploratoires puissent s'ouvrir en tout cas avant la fin de l'année et être suivies par des

- 2 -

contacts réguliers au niveau des fonctionnaires.

3. En outre, la nouvelle paraît se confirmer que le gouvernement belge insisterait pour avoir encore une discussion de fond au Conseil des ministres au sujet des solutions pour les neutres avant l'ouverture des conversations exploratoires. Or, le Conseil des ministres a fixé des directives suffisantes pour la Commission au mois de juin déjà. Puisque les neutres n'ont pas encore eu l'occasion de préciser leurs positions, il est difficile de concevoir pour quelles raisons un nouveau débat devrait avoir lieu au préalable. Il risquerait de figer les positions au moment même ou celles-ci devraient être accordées entre la Communauté et les neutres au cours des pourparlers exploratoires. Comme les Belges paraissent être isolés, il conviendrait que le gouvernement français s'oppose avec fermeté à cette initiative.
4. Il serait en outre intéressant d'obtenir de M. Lipkowski des indications sur
 - l'appréciation de la situation par la France après l'ouverture des négociations avec le Royaume-Uni;
 - les effets de l'accord germano-soviétique sur la poursuite des finalités politiques de la CEE.
5. Enfin, il pourrait être utile de convaincre M. Lipkowski de la nécessité de prévoir pour la Suisse une solution nettement différente d'une adhésion avec réserve de neutralité. Les Français, comme vous le savez, ont tendance à nous pousser dans la direction d'une solution maximale; il conviendrait donc de les freiner à cet égard. Si les fonctionnaires français qui préparent les dossiers souhaitent obtenir des renseignements supplémentaires sur nos positions de départ, je suis prêt à rencontrer M. Brunet une nouvelle fois soit à Paris soit en Suisse.

